

FEMMES AU TRAVAIL



moins de
CHÔMAGE,
moins de
MÉNAGE !

Surimputées dans les tâches ménagères, les femmes voient leur position affaiblie sur le marché du travail... ce qui conduit à la précarisation de toutes et tous. L'égalité professionnelle entre hommes et femmes, et l'égalité devant le travail domestique sont un seul et même combat.

10,8 % de chômeuses

En 2005, le taux d'activité des femmes de plus de 15 ans était de 49,3 % (contre 61,7 % pour les hommes). Parmi celles-ci on comptait 10,8 % de chômeuses (contre 9 % pour les hommes).

Sources : Insee, enquête sur l'emploi 2005.

Métiers « réservés »

Les femmes représentent 73,9 % des effectifs dans les secteurs de l'éducation-santé-action sociale ; à 8,9 % seulement dans la construction. Plus de la moitié des emplois féminins sont concentrés dans 10 des 84 familles professionnelles répertoriées par l'Insee.

Sources : Insee, enquête sur l'emploi 2005.

82,3% des temps partiels

82,3 % des salarié-es concerné-es par des emplois à temps partiel sont des femmes. Pour plus d'un million d'entre elles (290 000 pour les hommes), ce temps partiel ne relève pas d'un libre choix.

Sources : Insee, enquête sur l'emploi 2005.

A travail égal, salaires inégaux

Le revenu moyen des femmes est de 23,9 % inférieur à celui des hommes si l'on considère le taux horaire des emplois à temps complet, mais l'écart moyen des revenus réellement perçus est de 37 % si l'on tient compte des emplois à temps partiel.

Sources : Alternatives économiques, septembre 2004, d'après Insee. Enquête sur l'emploi 2005, données hors fonction publique.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes **communistes libertaires**. Nous sommes actifs dans les entreprises, les quartiers, les lycées, les universités. Présents dans les luttes de la jeunesse comme dans celles des salarié(e)s et des chômeur(se)s.

Pourquoi communistes ?

Rien à voir avec l'ex-URSS. Nous l'entendons dans un sens anticapitaliste, pour l'abolition des privilèges et la redistribution des richesses.

Pourquoi libertaires ?

Pour un système économique reposant sur l'auto-gestion et un système politique de démocratie directe. Pour une production maîtrisée collectivement, motivée par les besoins des populations et non par la recherche du profit financier d'une minorité.

Et la révolution ?

On n'attend pas le Grand Soir pour agir, nous voulons gagner par la lutte de nouvelles avancées sociales. Mais nous considérons que nous ne pourrions changer réellement la société qu'en renversant le capitalisme.

Le travail domestique reste « réservé » aux femmes

Lorsque une femme se met en couple avec un homme, le temps qu'elle dédie en moyenne par jour aux tâches domestiques double, alors que rien ne change du côté des hommes. Avec l'arrivée d'un premier et surtout d'un deuxième enfant, ce sont le plus souvent les femmes qui quittent leur emploi ou prennent un temps partiel pour se consacrer aux travaux domestiques. En conséquence, la production de services tel que les tâches domestiques (cuisine, ménage, lessive...), l'éducation des enfants, les soins aux parents et la production de certains biens (dans les familles d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans), continuent d'être effectuées de façon invisible par la plus grande partie par les femmes. Un travail invisible fait gratuitement.

Et ce n'est pas un travail qu'elles ne font pas parce que cela leur fait plaisir. De fait, dès qu'une femme, grâce à

son travail ou son statut social, peut éviter de faire ses tâches (souvent ingrates et répétitives), une personne (le plus souvent une femme immigrée ou d'une classe sociale défavorisée) est payée pour les faire.

Il est vrai que les hommes s'impliquent sur des tâches exceptionnelles, techniques, au résultat visible. Les femmes font le quotidien, le répétitif. Ce sont les femmes qui font à manger tous les jours, mais ce sont les hommes qui font la cuisine quand il y a des invité-e-s.

Il est aussi vrai qu'il y a eut des " progrès ". En 1999, les hommes consacrent en moyenne aux travaux domestiques... 10 minutes de plus par jour qu'en 1986. Les femmes y passent environ 20 minutes de moins. Et ce temps gagné est plus la conséquence de l'automatisation de certaines tâches (grâce à des lave-linge moins chers par exemple) que le résultat d'un

changement de mentalité.

Le capitalisme tire profit de cette division sexuelle du travail domestique qui lui fournit une main d'œuvre bon marché, peu indépendante financièrement et donc peu combative, prête à accepter la " flexibilité " pour " concilier famille et travail "... Rien d'étonnant donc à ce que les secteurs les plus précarisés, de tout point de vue, soient les plus féminisés. De plus, cette division sexuelle du travail permet à l'État de faire des économies sur les crèches collectives, les cantines, la prise en charge des personnes âgées...

D'ailleurs, le temps partiel conforte les hommes dans le non partage des tâches ménagères et familiales. Notons que la loi Sarkozy sur les heures supplémentaires non imposables ne fera qu'empirer ce phénomène, favorisant les heures supplémentaires des temps pleins au détriment des temps partiels.



Des travailleuses précaires...

Le meilleur accès des femmes au marché du travail dans les sociétés occidentales s'est effectué essentiellement par le développement du secteur tertiaire (services) dans les années 1960 plus qu'en raison d'un changement de mentalité. Le chômage de masse des années 1980, touchant les secteurs primaire (exploitation des ressources naturelles) et secondaire (industrie) n'a donc pas arrêté ce mouvement. On a vu la ségrégation professionnelle sexiste se pérenniser : il existe toujours des « métiers d'hommes » et des « métier de femmes ». Et même si la situation de certaines s'est améliorée et qu'il y a des femmes cadres (toutefois moins bien rémunérées que leurs collègues masculins), la majorité des femmes est mal payée et dans des situations plus instables.

...et doublement exploitées :

5 heures 03 par jour

C'est le temps consacré aux tâches domestiques par les femmes de plus de 15 ans vivant en couple, contre 2 heures 40 pour les hommes.

Insee, enquête emploi du temps, 1999.

42,7 milliards d'heures par an

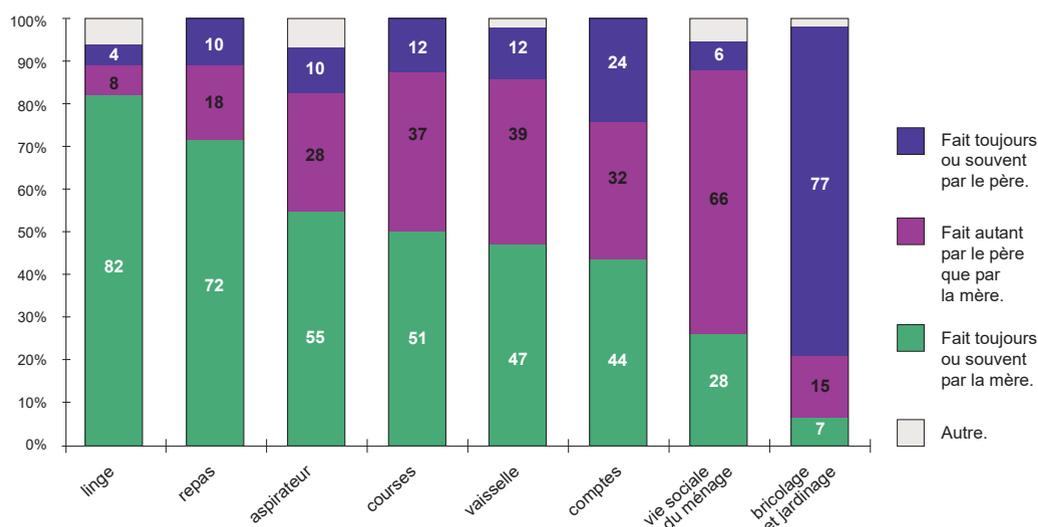
C'est ce que représentait le travail domestique en France en 1990, contre 38,8 milliards pour le travail professionnel.

Insee première, n° 109, octobre 1990.

40 % des femmes considèrent le repassage (fait en majorité par elles) comme une corvée, alors que le bricolage (fait en majorité par les hommes) n'est jugé pénible que par 5 % d'entre eux.

Insee, enquête emploi du temps : 1997

un partage visiblement inégalitaire



Etude portant sur les couples dont l'homme et la femme travaillent, et ayant au moins un enfant de moins de 14 ans.

Sources : Ined et Insee. Adaptation de l'enquête Etude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi) issue des enquêtes Generations and Gender Survey (GGS) de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, automne 2005/Drees, *Etudes et résultats* n°570, avril 2007.

Nombre d'enfants de moins de 18 mois	0	1	2	3 ou plus
taux d'emploi des femmes à temps partiel	23,3 %	29,1 %	38,6 %	51,5 %

Plus il y a d'enfants dans un couple, plus la femme doit renoncer à travailler à l'extérieur

Pourquoi le revenu des femmes est en moyenne plus faible que celui des hommes

INÉGALITÉS DE SALAIRE ET SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE...

Avec des résultats scolaires et universitaires égaux et souvent supérieurs à ceux des hommes et même si la loi dit « A travail égal, salaire égal », les femmes sont toujours la cible d'inégalités de salaire flagrantes.

Elles s'expliquent par plusieurs facteurs :

1) le cantonnement des femmes à des secteurs d'activité généralement moins rémunérés (ex : service

aux personnes...), ou à faible implantation syndicale (ex : commerce de détail...);

2) les femmes interrompent plus souvent leur carrière pour des raisons familiales, ce qui limite l'accès aux promotions ;

3) accaparées par les travaux domestiques, les femmes sont moins disponibles mentalement et physiquement pour le travail salarié. Ces phénomènes expliquent pour partie le phénomène dit du « plafond de verre », invisible mais bien présent, empêchant les femmes d'accéder aux postes plus qua-

lifiés et donc plus rémunérés.

Mais ces raisons « structurelles » n'expliquent pas tout ! Selon les cas entre 20 et 50 % des différences de salaires sont dus au fait que les femmes sont... des femmes ! De la discrimination pure et simple !

...PRODUIT D'UN SYSTÈME SOCIAL, ÉCONOMIQUE...

Le travail reproduit exactement les inégalités présentes dans le reste de la société et les assignations à des rôles sociaux sexués. Les métiers majoritairement féminins (santé, éducation, services), souvent moins prestigieux, correspondent aux qualités que les stéréotypes sexistes attribuent aux femmes : capacité à prendre soin des autres, à s'occuper des enfants, à entretenir les relations... Ces croyances en des

qualités naturelles viennent renforcer les inégalités.

... ET POLITIQUE : LE PATRIARCAT

Les inégalités et les discriminations au travail ont les mêmes ressorts que dans la famille, c'est pourquoi dans la vie politique et sociale, les lois sur l'égalité sont souvent impuissantes à changer les choses.

Il faut s'attaquer aux racines mêmes du problème : aux institutions (famille, école, Etat...) et aux représentations sociales des rôles féminin et masculin produites et entretenues par ces institutions. D'ailleurs les hommes ont aussi à gagner à ne pas être systématiquement considérés comme naturellement performants, agressifs ou avides de pouvoir.

Presque trois fois plus de femmes que d'hommes sont payées au SMIC. Les femmes représentent 80% des travailleurs à très bas salaires (salaire égal ou inférieur à la moitié de 1301 euros).

Insee, enquête Emploi, mars 2002, dans PNAE 2003.

La précarité, une aliénation de plus

La précarité est avant tout féminine ! Sous prétexte de « concilier famille et travail », les femmes subissent temps partiel, emplois peu qualifiés et mal payés, stages, CDD. A cause de cela, c'est la situation de tous et toutes qui se dégrade.

Dans les dernières dizaines d'années, le rapport des femmes au travail a changé : elles ont la possibilité d'exercer un métier sans demander la permission à leur père ou mari, elles sont arrivées en masse sur le marché du travail, ont investi des filières et des professions autrefois à majorité masculine, les écarts de salaires entre hommes et femmes ont largement diminué... Malgré ces changements, les femmes continuent d'être davantage exploitées que les hommes.

Davantage exploitées, car les 2/3 des emplois non qualifiés et mal rémunérés sont occupés par des femmes. **Elles sont presque 2 fois plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois temporaires.** Cette situation est le résultat d'une double domination :

– la domination capitaliste qui permet qu'une minorité puisse exploiter des peuples entiers ;

– la domination patriarcale qui marginalise les femmes de la sphère

publique et fragilise leur situation sur le marché du travail.

Cela explique que les femmes soient minoritaires dans la population active mais majoritaires parmi les demandeuses et les demandeurs d'emplois. La surreprésentation des femmes dans certains secteurs d'activité les conduit très souvent à occuper des emplois moins qualifiés et leur impose de travailler à temps partiel, ce qui a pour conséquences un salaire et une retraite partiels, mais aussi un parcours professionnel peu stable. Les femmes subissent plus la flexibilité, se retrouvent plus souvent au chômage et sont moins indemnisées que les hommes.

LE TEMPS PARTIEL EST LE PLUS SOUVENT SUBI

Pour plus d'un million de femmes, le temps partiel est subi : si on leur en donnait la possibilité, elles préféreraient avoir un temps plein ! Le temps partiel est lié à une nouvelle organisation du travail qui

accroît la pression sur les salarié(e)s : travailler en soirée, la nuit, le week-end...

Dans l'esprit de beaucoup, une femme est forcément liée à un homme qui gagne un salaire supérieur. **Le salaire des femmes reste considéré comme un salaire d'appoint.** De plus, il reviendrait exclusivement aux femmes de cumuler travail et famille. D'où l'acceptation commune que les femmes occupent des emplois à temps partiel, aux horaires éclatés et mal payés.

Les femmes, moins payées sur le marché du travail, ont du mal à assurer leur indépendance financière ou sociale. En outre, les politiques d'accueil de la petite enfance restent largement insuffisantes, ce qui amène les femmes à devoir « choisir » un temps partiel pour assumer leur enfant. Et il est toujours aussi difficile pour une femme de quitter le domicile conjugal, ne serait-ce que pour assurer sa propre (sur)vie en s'éloignant d'un partenaire violent.

En France, certains cumulent les mandats, d'autres les discriminations. Le poids du patriarcat

se fait d'autant plus sentir pour les femmes qui subissent déjà d'autres discriminations. C'est pourquoi les chômeuses ont deux fois plus de mal à retrouver un emploi que les chômeurs. C'est pourquoi, les femmes immigrées ont deux fois plus de risque que les hommes immigrés de connaître la pauvreté et la précarité. C'est pourquoi les femmes jeunes ont deux fois plus de mal à trouver un emploi à la sortie de leur scolarité que les hommes.

CURIEUSES COÏNCIDENCES ?

Ne nous leurrions pas. De nos jours, être femme est encore un facteur aggravant de discrimination sociale. Les femmes sont toujours rejetées à la marge de la sphère publique et « encouragées » à rester au foyer.

Si on écoutait certains, aujourd'hui les femmes seraient libres et indépendantes et la lutte pour l'égalité des sexes n'aurait plus lieu d'être. Il n'en est rien. La précarité des femmes permet la précarité de tous : patriarcat et capitalisme sont intimement liés et seul leur remise en cause permettra le bien-être de tout le monde !

La fin des écarts de salaire : fiction et poudre aux yeux

Depuis 2005, le discours politique, largement médiatisé, promet l'égalité salariale d'ici 2010. Mais de quelle égalité veut-on parler ? Depuis le milieu des années 1990, les écarts de salaires hommes/femmes stagnent et pourtant, deux grandes lois ont déjà été votées au cours des vingt dernières années, concernant l'égalité professionnelle (en 1983, la Loi Roudy et en 2001, la Loi Génisson). A celles-ci s'ajoute aujourd'hui une nouvelle, dite loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 sur l'égalité salariale hommes/femmes. L'objectif affiché de ce texte est de supprimer les écarts de rémunération entre les deux sexes. Or les deux précédentes n'ont été que peu appliquées et n'ont représenté aucune contrainte pour les entreprises. De plus, cette loi ne prend en considération que les situations d'activité et de temps de travail égal entre hommes et femmes.

Pourtant s'il faut agir globalement pour viser à l'égalité, c'est plutôt sur l'effet du temps partiel contraint, subi massivement par les femmes, sur l'organisation de la vie familiale, sur les orientations choisies en fonction du sexe et non du niveau scolaire ou des envies, et sur le développement de métiers mal rémunérés « dévolus » aux femmes.

POUR UNE ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Parce qu'il est temps d'en finir avec l'égalité formelle sur le papier sans effet concret dans la réalité, Alternative libertaire revendique que :

- dans toutes les entreprises, lors des négociations collectives, soient décidés des objectifs à atteindre dans un certain délai en matière d'égalité professionnelle hommes-femmes ;

- toute entreprise ne remplissant pas ces objectifs ou ne présentant pas de rapport annuel sur l'égalité homme/femme reçoivent des amendes équivalentes à une portion de leur bénéfice et augmentant avec le retard par rapport au délai fixé.

Ceci permettrait enfin : l'application des lois sur les inégalités salariales (loi Roudy et loi Génisson) ; l'application de la loi assurant l'égalité de l'accès à la formation et à la promotion professionnelle.

POUR EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ DE TOUTES... ET TOUS !

Parce que le travail précaire des femmes n'a pas à être une des « variables d'ajustement » des

patrons qui permet de rendre la production plus flexible selon le bon vouloir du marché et parce que, même si les femmes sont les plus touchées, tout le monde a à gagner à mettre fin à la précarité, Alternative libertaire revendique que :

- les contrats à durée déterminée, les stages, les emplois aidés, les emplois jeunes, les stages... soient convertis en emploi à durée indéterminée pour que personne ne vive dans l'insécurité de savoir de quoi demain sera fait ;

- pour les personnes qui le souhaitent, les emplois à temps partiel soient convertis en emplois à temps plein pour mettre fin au temps partiel subi ;

- soit mis en place une surcotisation des emplois à temps partiel pour ne pas inciter les entreprises à les « imposer » ;

- tous les minima sociaux (SMIC, RMI...) soient revalorisés pour que les femmes puissent enfin être financièrement indépendantes et ne dépendent plus d'un père, d'un mari, d'un petit copain ;

- toutes les personnes sans-

La division sexuelle du travail, c'est aussi ça la mondialisation

Dans le contexte de la mondialisation, la précarisation des populations du Nord et du Sud prend des formes différentes. La recherche de compétitivité et de profits pousse à une concurrence qui se traduit par le recours à la sous-traitance internationale. Les femmes sont nombreuses parmi les « salarié-e-s kleenex » des filiales de sous-traitances, parfois en concurrence entre elles, dans des secteurs comme l'agroalimentaire, l'électroménager ou le textile. Les travailleur-se-s du sud ne bénéficient pas des mêmes formes de protection sociale que les pays du Nord et l'inexistence de législation du travail implique un fonctionnement reposant sur la soumission, pour un salaire de misère, où conditions et temps de travail sont imposés et où toute forme d'organisation collective est réprimée. Flexibles, peu coûteuses, ces femmes pauvres sont présentées comme un atout pour les entreprises qui cherchent à sous-traiter.



papiers soient régularisées et se voient attribuer d'un statut autonome indépendamment de leur situation familiale.

MOINS DE CHÔMAGE ET MOINS DE MÉNAGE

Parce que les femmes sont plus touchées par le chômage et la précarité et parce que plusieurs études montrent que plus les femmes sont professionnellement autonomes et plus la division du travail domestique est égalitaire, Alternative libertaire revendique :

- une réduction temps de travail à 32 heures sur une semaine de 4 jours sans perte de revenu, avec embauche correspondante, pour assurer une meilleure répartition des richesses au profit des salarié-e-s et au détriment de l'actionariat ;

- le développement de services publics de la petite enfance, pour les personnes âgées et dépendantes avec un recrutement paritaire à tous les niveaux ;

- le droit à un congé parental identique et simultané entre tous les parents.

ÉCOLE ET ORIENTATION

Alternative libertaire revendique la suppression du caractère sexiste de l'enseignement (sensibilisation et formation du personnel enseignant...) et la mise en place de campagnes d'information sur l'orientation pour inciter les filles à se diriger vers des filières dites de garçons et vice versa.

Les mesures liées à l'égalité dans l'entreprise sont inutiles si elles ne reposent pas sur la remise en cause de l'inégalité à tous les niveaux de la société et dans les valeurs et croyances de chacun et chacune.